

Payer frais avoués adverses sans signification

Par **phil83**, le **20/01/2006** à **11:15**

Bonjour,

j'ai reçu signification et commandement de payer des frais d'avoués adverses avec vérification des depens et demande exécutoire.

J'ai bien reçu leur relevé des frais en AR il y a quelques mois.

Mais je n'ai pas de signification concernant la perte du procès. ils l'auraient envoyé, mais jamais rien reçu.

Est ce qu' il leur suffit de me réclamer les frais, pour être dans l'obligation de payer, sans signification du résultat du procès ?

Par **jeeecy**, le **08/02/2006** à **13:01**

idem peux-tu regrouper toutes tes questions en un seul post?

Merci

Jeeecy